







Table des matières

1

Mise en contexte (p.3-7)

- 1.1 À propos
- 1.2 Petit mot sur la politique québécoise de mobilité durable
- 1.3 Lexique et abréviations

3

Avantages à encourager la mobilité durable au sein de son organisation (p.14-15)

- 3.1 Avantages pour l'employeur
- 3.2 Avantages pour le personnel

5

55 mesures incitatives à la mobilité durable (p.18-33)

- 5.1 Mettre en place des programmes et politiques favorisant les déplacements durables
- 5.2 Inciter le personnel à utiliser des moyens de déplacement actifs
- 5.3 Inciter le personnel à utiliser des moyens de transport collectifs
- 5.4 Favoriser le covoiturage
- 5.5 Adapter le stationnement aux déplacements durables
- 5.6 Communiquer les intentions
- 5.7 Cultiver un engouement pour les saines habitudes de vie
- 5.8 Mesurer les résultats et bénéfices

2

Actions et orientations des MRC du Centre-du-Québec (p.8-13)

- 2.1 MRC de Nicolet-Yamaska
- 2.2 MRC de Bécancour
- 2.3 MRC de Drummond
- 2.4 MRC d'Arthabaska
- 2.5 MRC de l'Érable

4

Les centres de gestion des déplacements (CGD): une ressource clé en mobilité durable (p.16-17)

4.1 Services offerts par les CGD

6

Relancer la mobilité durable en contexte de pandémie (p.34-35)



À propos

Ce guide a été réalisé par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) dans le cadre du projet Libre et mobile au Centre-du-Québec. Ce projet financé par Action-Climat Québec vise à mobiliser, sensibiliser et accompagner les organisations, les travailleur(euse)s et les étudiant(e)s de la région pour favoriser le développement de la mobilité durable, particulièrement dans les déplacements domicile-travail (navettage). Le navettage durable est un moyen efficace de lutter contre les changements climatiques par la réduction des gaz à effet de serre.



Le CRECQ

Le CRECQ est un organisme de concertation ayant pour mission de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable. Il se positionne comme étant l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement pour le Centre-du-Québec.



Action-Climat Québec

Libre et mobile au Centre-du-Québec bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

Partenaire financier



Hydro-Québec

Hydro-Québec, le partenaire électrisant du projet Libre et mobile au Centre-du-Québec, offre un soutien financier au projet et est un exemple inspirant d'employeur favorisant la mobilité durable auprès de ses employé(e)s.





Réalisation



Graphisme







Petit mot sur la politique québécoise de mobilité durable

Saviez-vous que:

1/2

Près de **la moitié** des gaz à effet de serre (GES) émis au Québec provient du secteur des transports

↓ 37,5% ↓ 20%

Le Gouvernement du Québec s'est fixé l'objectif de **réduire de 37,5%** ses émissions de GES reliés au transport pour 2030 par rapport à 1990

Pour 2030, le Gouvernement du Québec souhaite avoir **diminué de 20%** les déplacements effectués en auto solo à l'échelle nationale

Définition de la mobilité durable:

Selon le gouvernement du Québec, la mobilité représente la capacité et le potentiel des personnes à se déplacer ou à être transportés. Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes. La mobilité durable limite la consommation d'espace et de ressources, donne et facilite l'accès, favorise le dynamisme économique, est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement.

Pour plus de détails, voir la Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec et son Plan d'action 2018-2023.



Lexique et abréviations

Légende des couleurs dans le texte

Référence au contexte de pandémie

Attestations et certifications que les employeurs peuvent obtenir

Auto solo	Mode de transport qui implique une seule personne dans une voiture
Autopartage	Action de rendre une voiture disponible à d'autres utilisateurs lorsque celle-ci n'est pas utilisée par son propriétaire
C-d-Q	Centre-du-Québec
CGD	Centre de gestion des déplacements
CRECQ	Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
Déplacements actifs	Déplacements pour lesquels l'énergie est fournie par l'être humain par le biais d'un effort musculaire (ex. : marche, vélo, etc.)
Déplacements collectifs	Déplacements effectués à bord d'un véhicule qui transporte plusieurs personnes (ex.: covoiturage, autobus, taxi-bus, navette, train, etc.)
GES	Gaz à effet de serre
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques
Multimodalité ou intermodalité	Utilisation de plus d'un mode de transport pour se rendre à destination
Navettage	Déplacement domicile-travail ou domicile-études
Stationnement incitatif	Espace où les navetteurs peuvent garer leur voiture afin d'utiliser un autre mode de transport à partir de cet endroit (ex.: covoiturage, vélo, train, etc.)
TPMRCB	Transport des personnes de la MRC de Bécancour







Transports collectifs



 Transport en commun: Plusieurs lignes d'autobus sillonnent le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska, jusqu'à Trois-Rivières, Sorel et Bécancour, via le service du Transport des personnes de la MRC de Bécancour.



Libre accès aux étudiants: Les étudiants du Cégep de Trois-Rivières ont libre accès en tout temps aux autobus sur présentation de leur carte étudiante (Voir Écopasse).



Autopartage: Les véhicules électriques de la Ville de Nicolet sont disponibles en location en dehors des heures de travail pour les citoyens abonnés au système d'autopartage via la plateforme SAUVéR.

Transports actifs



 Réseau cyclable: Le réseau cyclable dans la région de Nicolet-Yamaska offre 400 km, dont 70 correspondent à la Route verte.

Orientations



• Valoriser l'intermodalité: La MRC de Nicolet-Yamaska travaille actuellement sur l'implantation, dans chaque municipalité, de points intermodaux incluant une borne de recharge électrique et une station de vélos en libre-service (réguliers et électriques).



Optimiser le service de transport en commun: La MRC de Nicolet-Yamaska, en partenariat avec le service de Transport des personnes de la MRC de Bécancour, est en processus de déployer davantage le transport collectif sur son territoire. L'idée est de simplifier le service sous un guichet unique pour uniformiser le transport en commun dans les deux MRC.

Saviez-vous que:

La MRC de Nicolet-Yamaska a un Plan de transition écologique qui vise la carboneutralité d'ici 2030 en impliquant les municipalités dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

La Ville de Nicolet est l'une des premières au Québec à franchir les 5 étapes du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) via le projet Action GES Nicolet. La Ville de Nicolet a un Plan d'action en environnement 2021-2025 qui inclut notamment la diminution de la proportion de navetteurs pratiquant l'auto solo, la bonification de l'offre de transport collectif et la valorisation du transport actif lors des déplacements courts avec le concept «Ville des 15 minutes».







Transports collectifs



Transport en commun: Plusieurs lignes d'autobus sillonnent le territoire de la MRC de Bécancour, passant par la MRC de Nicolet-Yamaska et Trois-Rivières via le service du Transport des personnes de la MRC de Bécancour (TPMRCB).



Stationnements incitatifs: Le service de TPMRCB offre quatre stationnements incitatifs au covoiturage, nommés « Stationnements verts », qui sont localisés sur le territoire de la Ville de Bécancour.



• Transport adapté: Le TPMRCB offre un service de transport adapté qui s'adresse à toutes personnes dont les limitations permanentes nécessitent un service approprié.



Libre accès aux étudiants: Les étudiants du Cégep de Trois-Rivières ont libre accès en tout temps aux autobus sur présentation de leur carte étudiante (Voir Écopasse).

Transports actifs



- Routes cyclables: Un réseau intermunicipal de plus de 300 km couvre la MRC de Bécancour, sur divers circuits pouvant permettre des déplacements récréotouristiques ainsi que des déplacements utilitaires. Certains circuits comme Le Petit Deschaillons permettent même d'effectuer des randonnées
- Événement vélo: À chaque année, la Ville de Bécancour organise l'événement Bécancour à vélo qui encourage la population à monter sur son vélo, sur 4 circuits (familial, récréatif, avancé, performance) variant de 17 à 109 kilomètres.

Orientations



• Optimiser les services de mobilité durable : La MRC de Bécancour entend compléter les réseaux existants, mettre en place des bandes cyclables le long de certains tronçons sur route, finaliser le réseau régional de la Route verte et relier ce réseau au Parc linéaire des Bois-Francs. Par ailleurs, la Ville de Bécancour s'oriente vers l'optimisation du système de transport collectif afin de créer une uniformité des services.

Saviez-vous que:

La Ville de Bécancour a développé un « Plan stratégique de développement durable de la collectivité de Bécancour» visant notamment la conversion des véhicules municipaux afin d'intégrer les énergies vertes et la mise sur pied d'une campagne de communication pour sensibiliser la population au développement durable (capsules vidéo, ateliers scolaires, etc.).



Transports collectifs



Stationnements incitatifs: 16 municipalités de la MRC ont mis en place des stationnements incitatifs au covoiturage.



• Transport en commun: Un service de transport en commun dessert Drummondville et permet aux utilisateurs cyclistes d'accrocher leur vélo sur un support fixé à l'autobus en période estivale (15 avril au 15 novembre). Voir Vélobus.



Transport collectif: Une initiative de la MRC permet aux citoyens demeurant en milieu rural de monter à bord des autobus scolaires lors des opérations régulières de transport des élèves. Voir Transport collectif Drummond (en raison de la pandémie, le service pourrait être suspendu).



Transport adapté: Un transport adapté est disponible à Drummondville et à Saint-Cyrille-de-Wendover. Voir Transport diligence.

Transports actifs



• Routes cyclables: Un réseau de 200 km de voies cyclables, dont 57,5 km font partie du réseau national de la Route verte, parcourt le territoire de la MRC de Drummond en y traversant 14 municipalités. Voir Circuit des Traditions.

• Réseau cyclable utilitaire:

Drummondville compte un réseau cyclable utilitaire de plus de 127 km dont un réseau 4 saisons (déneigé) de près de 45 km.

Saviez-vous que:

La Ville de Drummondville a développé un Plan de mobilité 2020-2040 qui énonce les orientations de la Ville, notamment la gestion du stationnement, le verdissement des rues, le développement urbain densifié, l'optimisation de l'utilisation du vélo et de la marche en complémentarité avec d'autres modes de transport, l'amélioration des infrastructures pour les transports actifs, la bonification de l'offre du transport en commun, le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques, l'appui d'initiatives en autopartage et en covoiturage et le développement d'incitatifs pour récompenser les efforts en mobilité durable.





Transports collectifs



 Transport en commun: Victoriaville offre un service de transport flexible à bord de voitures-taxis. Voir Taxibus.



Transport collectif intermunicipal: La plateforme Municar offre:

- Des autobus circulant dans les municipalités vers la ville centre à horaires fixes;
- o Des places libres offertes à horaires fixes dans les transports scolaires;
- o Des places libres offertes dans le service de transport adapté.



• Transport adapté: Rouli-Bus offre un transport pour les personnes vivant avec un handicap.

Transports actifs



• Location de vélos: La Vélogare du Grand-Tronc et le Parc du Réservoir-Beaudet offrent la location de vélos réguliers et adaptés ainsi que des accessoires pour vélo pour les citoyens et les touristes.

 Réseau cyclable: Le réseau cyclable de Victoriaville offre 84 km de circuits incluant le tronçon régional de 77 km de la Route verte géré par le Parc linéaire des Bois-Francs.

Mesure inspirante



Application mobile pour la gestion des déplacements: Le projet Arrive en ville vise à intégrer toutes les options de mobilité à Victoriaville dans une même application mobile, incluant l'organisation des déplacements, la réservation et le paiement des services.

Saviez-vous que:

La Ville de Victoriaville a développé un Plan de mobilité durable qui présente plusieurs orientations et pistes de solutions, notamment la mise en commun des services de transport, la modification de la politique de stationnement, la mise en place de certaines navettes régulières, la sensibilisation de la population à la disponibilité des services offerts, le développement de la multimodalité, etc.

2.5







Transports collectifs



Transport en commun: Transport collectif MRC de l'Érable est un service de transport en autobus qui offre des trajets à Plessisville, Victoriaville, Princeville et Saint-Ferdinand. Une nouvelle ligne de transport a été ajoutée avec des horaires de soir entre Plessisville et Victoriaville.



Transport adapté: Un service de transport pour les personnes handicapées est disponible dans les 11 municipalités de la MRC de l'Érable.



Autopartage: Les véhicules électriques de la Ville de Plessisville sont disponibles en location en dehors des heures de travail pour les citoyens abonnés au système d'autopartage via la plateforme SAUVéR.

Transports actifs



• Réseau cyclable: La région offre un réseau de 8 circuits cyclables, incluant celui du Parc linéaire des Bois-Francs faisant 77 km partagés entre la MRC d'Arthabaska et de l'Érable, partant de Tingwick à Lyster en passant par Victoriaville, Princeville, Plessisville et Laurierville.

Saviez-vous que:

Plessisville est la première municipalité au Québec ayant franchi les cinq étapes du programme «Partenaires dans la protection du climat», ce qui fait d'elle un leader en matière de lutte locale contre les changements climatiques.

- 1. Établir un inventaire et des prévisions des émissions de GES
- 2. Établir un objectif de réduction des émissions
- 3. Élaborer un plan d'action local
- 4. Mettre en œuvre le plan d'action local ou une série d'activités
- 5. Suivre les progrès et présenter les résultats



Pourquoi encourager la mobilité durable en tant qu'employeur?

3.1

Avantages pour l'employeur



Réduire son empreinte carbone/gaz à effet de serre



Réduire les dépenses liées à la gestion des stationnements



Positionner son organisation comme un acteur engagé, innovant et proactif



Réduire les dépenses pour les déplacements professionnels



Augmenter la productivité et le bien-être du personnel et diminuer l'absentéisme



Agir vers l'atteinte de ses objectifs en développement durable



Favoriser le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre

3.2

Avantages pour le personnel



Réduire les dépenses liées à l'auto solo



Démarrer la journée en étant bien réveillé avec un plein d'énergie



Diminuer la sédentarité et améliorer l'état de santé physique et mental



Participer à la réduction de la congestion sur la route et dans les stationnements



Développer des liens interpersonnels



Réaliser un geste concret pour la lutte contre les changements climatiques



Services offerts par les CGD

Amorcer une démarche avec son centre de gestion des déplacements (CGD) régional peut être le premier pas à faire pour un employeur qui souhaite valoriser la mobilité durable au sein de son organisation.

Roulons VERT est le centre de gestion des déplacements pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.













• Réalisation d'un plan de gestion des déplacements (PGD)

- Diagnostic de la situation actuelle (habitudes de déplacements du personnel, offres en transport autour du lieu d'emploi, compatibilité avec les besoins du personnel, etc.).
- Recommandations adaptées aux besoins sous forme de plan d'action (incluant les gains pour l'employeur, la faisabilité technique et financière pour chaque recommandation et des exemples de bonnes pratiques appliquées dans des situations similaires).
- o Suivi et accompagnement pour la mise en place des mesures recommandées.

• Réalisation d'actions

Projection de différents scénarios, calcul des émissions de GES, études de faisabilité, analyse cartographique permettant de faciliter la gestion des déplacements durables du personnel, etc.

Gestion du stationnement

Proposition de mesures pour diminuer la demande de stationnement et autres solutions adaptées aux problématiques rencontrées.

Concertation et animation de groupe

Discussions guidées sur la thématique de la mobilité avec les collaborateurs, transporteurs et générateurs de déplacements à proximité.

Plan personnel

Plan de déplacement adapté à un individu selon ses besoins, incluant les temps de trajets, cartes, et bénéfices pour chaque mode de transport proposé.

• Activités de sensibilisation

Défi sans auto solo, campagne J'Embarque, midi conférence, mois du vélo.

Mandataire Vélo-Québec



Vélo-boulot, certification VÉLOSYMPATHIQUE, ateliers de sensibilisation sur les déplacements à vélo en milieu urbain, rapports d'expertise sur l'aménagement d'un stationnement pour vélo dans le cadre du mouvement VÉLOSYMPATHIQUE, etc.

• Programme Transition Mobilité

Accompagnement des personnes aînées dans leur transition de l'auto solo vers des déplacements actifs et collectifs.



Mettre en place des programmes et politiques favorisant les déplacements durables

Mesure 1

Implanter une politique de télétravail et une flexibilité dans les horaires

- o Favoriser le télétravail partiellement ou en totalité lorsque les déplacements ne sont pas nécessaires.
- o Proposer un horaire rotatif (certain(e)s employé(e)s en présentiel et d'autres en télétravail, à intervalle).
- o Offrir au personnel la possibilité de comprimer ses heures en 4 jours pour réduire le nombre de déplacements par semaine.

Important: Les modalités doivent être bien définies (responsabilités, horaires, communications, fourniture du matériel ergonomique et électronique, nombre de jours autorisés en télétravail, etc.).



Permet de réduire les déplacements, le temps sur la route, les coûts de transport et les gaz à effet de serre



Facilite la conciliation travail-famille-école (notamment dans un contexte de pandémie : fermeture des garderies, classes à la maison, apparition de symptômes, etc.)



Permet de s'adapter au contexte de la pandémie (limiter le nombre de personnes étant en contact)

Mesure 2

Mettre en place un programme de retours garantis

L'employeur garantit un transport (ex. : taxi ou véhicule de l'entreprise) en cas d'imprévu ou urgence familiale pour les employé(e)s qui se déplacent en transport actif ou en transport collectif.

Important : Spécifier dans la politique : le nombre de déplacements ou de kilomètres permis annuellement, ou le montant alloué par personne pour payer les retours garantis en taxi et les types de situations qui justifient l'utilisation d'un retour garanti.



Cette politique solidifie le lien de confiance de l'employé(e) envers son employeur

Mesure 3

Encourager les déplacements professionnels durables

Exiger ou encourager des modes de transport durables pour les déplacements professionnels selon le contexte et la disponibilité.

Selon le MELCC, les déplacements écoresponsables peuvent être ordonnés par priorité:

- 1. Visioconférence ou téléphone,
- 2. Marche ou vélo,
- 3. Transport en commun,
- 4. Covoiturage,
- 5. Véhicule de l'entreprise, électrique, hybride ou à faible consommation,
- 6. Véhicule personnel, de location ou taxi.

Bonus: L'employeur peut compenser les GES émis lors du déplacement professionnel avec l'achat de crédits carbone afin de financer des plantations d'arbres ou des programmes d'éducation à l'environnement!

Mesure 4

Favoriser l'autopartage

Mettre les véhicules de l'entreprise en autopartage les soirs et fins de semaine (lorsqu'ils ne sont normalement pas utilisés) avec un coût de location à l'utilisation.

Important: L'employeur doit assurer les voitures en conséquence de leur statut d'autopartage.



Exemples inspirants

Organisations qui ont mis en place des programmes ou politiques pour favoriser la mobilité durable :

o Université de Sherbrooke

L'institution offre 3 retours garantis par année par employé(e) en assumant le coût de déplacement jusqu'à concurrence de 20 \$. En 2019, 3 retours et 60 \$ ont été utilisés.

o Ville de Plessisville et Ville de Nicolet

Les véhicules électriques des Villes de Plessisville et de Nicolet sont disponibles en location (à l'heure) en dehors des heures de travail pour les citoyen(ne)s abonné(e)s au système d'autopartage via la plateforme SAUVéR.

20 21

Inciter le personnel à utiliser des moyens de déplacement actifs

Mesure 5

Informer le personnel des infrastructures existantes

Partager/diffuser/afficher les cartes des réseaux piétonniers et cyclables, vélos en libre-service, etc.

Mesure 6

Offrir la possibilité aux employé(e)s d'apporter leur vélo dans leur bureau.

Mesure 7

Évaluer le potentiel de déplacements en transport actif

Sonder le personnel sur la possibilité et sur son intérêt à se déplacer en transport actif.

Mesure 8

Offrir du matériel facilitant les transports actifs à l'effigie de l'entreprise

Exemple de matériel : parapluies, sacs à dos, sacs pour ordinateur, sacoches pour vélo, bouteilles d'eau réutilisables, etc.

Mesure 9

Offrir des ateliers au personnel

Exemples d'ateliers: comment réparer/entretenir son vélo soi-même, quels vêtements/souliers porter pour un déplacement confortable, comment effectuer un déplacement actif sécuritaire en ville/en milieu rural, etc.

Mesure 10

Offrir des incitatifs proportionnels aux efforts

Valoriser les transports actifs et collectifs en offrant des incitatifs proportionnels au nombre de déplacements durables (ex. : des bonus financiers, des heures de congé, des chances de gagner à un tirage).

Mesure 11

Organiser une activité d'essai routier

Planifier un kiosque d'essai routier de vélos électriques ou «fat bikes» dans le stationnement de l'entreprise ou organiser une sortie chez une organisation qui offre ce service.

Mesure 12

sule 12

S'engager dans une démarche en vue d'obtenir une certification/attestation

Exemples:

- o VÉLOSYMPATHIQUE de Vélo Québec
- o Entreprise en santé

Mesure 13

Offrir une station de réparation pour vélo

Mettre à disposition du personnel des outils de base et une pompe pour gonfler les pneus, ou communiquer l'emplacement de la borne de réparation publique la plus près de l'établissement.

Mesure 14

Offrir un ou plusieurs vélos en libre-service au personnel

Des organisations comme *Bécik jaune* peuvent vous accompagner dans la mise en place de bornes de vélos partagés. Certaines subventions existent pour aider à financer ce type de projet.

Mesure 15

Offrir des douches et casiers au personnel

Alternative: signer une entente de partage avec une entreprise voisine pour l'accès à ses douches (pour le personnel qui se déplace en transport actif).

Mesure 16

Offrir un temps de transition pour les navetteurs actifs

Exemple : Offrir 15 minutes payées en début de journée aux employé(e)s qui se sont déplacés en transport actif pour prendre une douche et se changer.

Exemples inspirants

Organisations qui ont mis en place des mesures incitatives aux déplacements actifs:

CorActive (Québec)

Cette entreprise a reçu la Certification VÉLOSYMPATHIQUE niveau Or.

Elle a formé un comité vélo et offre des douches, des supports à vélo, un incitatif financier pour le personnel qui se déplace à vélo (5 \$ par jour + 15 minutes rémunérées pour la douche), deux vélos en libre-service, un atelier de réparation mécanique, des formations vélo et tirage d'un «fat-bike» auprès du personnel.

• Cégep Marie-Victorin (Montréal)

Cette institution a reçu le prix « Leaders en mobilité durable ».

Elle a embauché une technicienne en environnement, crée un club cycliste, organisé une semaine où les navetteurs à vélo reçoivent un petit déjeuner gratuit, installé des supports à vélo devant tous les pavillons, offert une station de vélos en libre-service et mis en place une navette (trajet pour étudiants) et un service de covoiturage sur la plateforme interne Omnivox.

Ville de Drummondville

Cette organisation a reçu la Certification VÉLOSYMPATHIQUE niveau argent.

Elle a aménagé un parc éducatif cycliste, mis en place un comité consultatif sur la mobilité active et prévu un financement réservé aux initiatives vélo.

• Cégep de Victoriaville

L'institution diffuse des capsules de sensibilisation, a mis en place un comité de développement durable, fait la promotion du mois du vélo (mai) et offre des ateliers de réparation de vélo (Vélociraptor).

• Caisse Desjardins Nicolet:

L'institution offre des supports à vélos, des douches et des vestiaires pour le personnel.

Saviez-vous que:

↓15%

«En raison de ses effets positifs sur la santé, les travailleurs adoptant le vélo-boulot affichent un taux d'absentéisme 15% moins élevé que ceux ne se déplaçant pas en transport actif.» (Vélo Québec)

Pour découvrir près de 30 bienfaits, voir la page «Chiffres et arguments en faveur du vélo en organisation» de Vélo Québec.

7 4% à 15%

«Une meilleure santé mentale accroît l'efficience au travail en augmentant la capacité de concentration. Il a été démontré que les individus pédalant quotidiennement entre les lieux de résidence et de travail sont de 4% à 15% plus productifs. » (Vélo Québec)

Inciter le personnel à utiliser des moyens de transport collectifs

Mesure 17

Afficher les trajets et horaires du transport en commun au travail

Partager/diffuser/afficher les cartes et horaires des autobus/ taxi-bus, etc.

Mesure 18

Offrir un essai gratuit aux employé(e)s qui voudraient expérimenter leur trajet en transport en commun

Exemple : Faire tirer des billets journaliers ou des passes mensuelles parmi le personnel intéressé à expérimenter leur trajet vers le travail en transport en commun.

Mesure 19



Fournir des équipements de protection individuelle au personnel qui utilise les transports collectif

Exemple : Offrir des masques et du désinfectant à mains aux utilisateurs du transport en commun ou aux covoitureurs pour adapter leurs déplacements au contexte pandémique.

Mesure 20

Offrir un horaire de travail flexible

Cette mesure peut inciter le personnel à se déplacer en transport en commun ou en covoiturage sans être pénalisé par des horaires de passage atypiques.

Mesure 21

Rembourser une partie du coût des billets ou des abonnements du transport en commun

Cette mesure peut s'insérer dans une politique de mobilité durable de l'employeur.

Mesure 22

Offrir un remboursement avantageux des dépenses liées aux déplacements professionnels

Exemple : rembourser 150% de la dépense d'un déplacement pour un rendez-vous d'affaires effectué en train ou en autobus.

Mesure 23

Abonner le corps étudiant au service de transport en commun (institutions d'enseignement)

L'institution peut charger par défaut le coût du service (négocié avec le transporteur) sur la facture semestrielle de

Mesure 24

Négocier un rabais pour le personnel auprès du service de transport en commun

Cette mesure peut être intéressante pour les grands employeurs qui génèrent une quantité importante de déplacements quotidiens.

Mesure 25

Explorer la possibilité d'offrir un service de navette au personnel

Le transport peut s'organiser à heures fixes à partir d'un stationnement incitatif ou de secteurs résidentiels populaires auprès du personnel.

Mesure 26

Partager une navette avec des entreprises voisines

Cette mesure permet de partager les coûts de la navette avec des entreprises qui ont les mêmes besoins.

Mesure 27

Établir l'entreprise dans des locaux qui sont situés proche des services de transport en commun et d'une

Vivre en Ville offre de la documentation qui aide à calculer l'indice d'écoresponsabilité d'une localisation.

Exemples inspirants

Organisations qui ont mis en place des mesures incitatives aux déplacements en transport collectif:

• Bétons Préfabriqués Trans-Canada (Saint-Eugène-de-Grantham):

Mise en place d'une navette (autobus ou minibus) pour les déplacements domicile-travail lorsqu'un nombre suffisant d'employé(e)s résident dans le même secteur.

• HumanWare (Drummondville):

L'entreprise offre des billets d'autobus à moitié prix au personnel ainsi que des douches et casiers pour encourager le navettage actif.

• Cégep de Drummondville:

Les profits des ventes de vignettes de stationnement permettent d'offrir des passes d'autobus à 50 % de rabais aux étudiants et au personnel (en vente sur place).

Cascades (Kingsey Falls):

L'entreprise a mis en place une navette pour le navettage de son personnel.



Favoriser le covoiturage

Mesure 28

Diffuser les cartes de stationnements incitatifs

Diffuser, partager ou afficher les cartes des stationnements incitatifs sur votre territoire (si applicable) pour encourager les employé(e)s ou les étudiant(e)s à y laisser leur voiture et faire du covoiturage. (Voir les stationnements incitatifs de la MRC de Drummond et de la MRC de Bécancour).

Mesure 29

Réserver des cases de stationnement préférentielles

Les cases préférentielles sont proche de la porte d'entrée et sont réservées au personnel qui se déplace en covoiturage.

Mesure 30

Évaluer le potentiel de jumelage des employé(e)s

Le potentiel de jumelage peut être évalué à l'aide de plusieurs facteurs (trajets, intérêt, horaires, etc.) à l'aide d'un sondage, d'une cartographie des déplacements ou d'ateliers

Mesure 31

Offrir un incitatif financier au personnel qui utilise le covoiturage

Exemples : rabais sur la vignette de stationnement, prime sur la paie, indemnité kilométrique, etc.

Mesure 32

Mettre en place une plateforme interne de jumelage pour faciliter le covoiturage entre les employé(e)s

Une plateforme numérique et facile d'utilisation est plus optimale qu'un simple babillard.

Mesure 33

Déployer un réseau de covoiturage avec les entreprises de votre secteur géographique

Pour optimiser cette action, former un comité avec un représentant de chaque entreprise touchée et, au besoin, faire appel au CGD régional (Roulons VERT).



Exemples inspirants

Organisations qui ont mis en place des mesures incitatives au covoiturage:

• SBI (Saint-Augustin-de-Desmaures)

L'entreprise remet 0,10\$ par kilomètre au conducteur qui a voyagé avec un collègue. À l'ajout d'un deuxième passager, le conducteur reçoit 0,05\$ supplémentaire par kilomètre. Le trajet utilisé pour le calcul des coûts est validé par l'entreprise à l'aide de l'outil Google Maps.

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (Drummondville)

L'organisme rembourse les déplacements professionnels à un taux préférentiel lorsqu'ils sont effectués en covoiturage.

Mouvement Desjardins (Lévis)

L'institution a mis en place une plateforme de covoiturage pour son personnel. Plus de 1 600 employé(e)s sont inscrit(e)s dont 590 sont des utilisateur(trice)s régulier(e)s (2019). Résultat: réduction d'environ 200 voitures par jour sur le stationnement.

• MRC de Drummond:

La MRC a mis en place un réseau de stationnements incitatifs au covoiturage dans 16 municipalités en partenariat avec le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.

6

Adapter le stationnement aux déplacements durables

Mesure 34

Offrir un espace de stationnement sécuritaire pour les cyclistes

Exemples : un support à vélos près de l'entrée, un stationnement sécurisé clôturé, un espace à l'intérieur du bâtiment,

Mesure 35

Prioriser la vente des vignettes de stationnement à certains utilisateurs

Dans un contexte où les cases de stationnement sont limitées, vendre les vignettes en priorisant les utilisateurs qui n'ont pas accès au transport en commun ou qui demeurent trop loin pour faire des déplacements actifs (ex : vérification par code postal).

Mesure 36

Offrir une tarification flexible au stationnement

Le coût annuel devrait être proportionnel à l'utilisation de la case de stationnement pour rendre intéressants les déplacements actifs et collectifs (ex.: tarification à la journée au lieu d'un abonnement annuel ou mensuel). Possibilité d'intégrer un système de contrôle automatisé / validation des plaques.

Mesure 37

Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques

Une alternative à cette mesure serait de faire la promotion des bornes à proximité sur le réseau de recharge public (voir Le circuit électrique et Charge Hub pour les repérer sur la carte.) Des subventions fédérales et provinciales peuvent s'appliquer à l'achat de bornes.

Mesure 38

Aménager le stationnement afin qu'il soit sécuritaire pour tous les usagers

Exemple d'aménagements écoresponsables : dos d'âne pour atténuer la vitesse des automobiles, corridors cyclables, allées piétonnes, éclairage adéquat, aménagements pour les personnes à mobilité réduite, etc.

Mesure 39



S'engager dans une démarche pour obtenir l'attestation Stationnement écoresponsable.

Les stationnements qui présentent une gestion et des aménagements exemplaires peuvent recevoir l'attestation Stationnement écoresponsable qui assure une visibilité et un rayonnement au projet.



Exemples inspirants

Organisations qui ont mis en place des mesures pour une gestion plus écoresponsable de leur stationnement:

• Cégep Garneau (Québec)

Lorsqu'un étudiant fait une demande de vignette, il doit indiquer son code postal. Une cote de priorité est attribuée selon la distance à parcourir, l'accès au transport en commun, le fait d'avoir des enfants et le fait d'avoir une condition médicale sévère.

Université Laval (Québec)

Des cases de stationnement flottantes sont réservées aux usagers qui utilisent normalement les transports actifs et collectifs mais qui pourraient avoir besoin de leur voiture occasionnellement. L'institution vend des vignettes à 50 % de rabais à la journée ou à la demi-journée pour ces utilisateurs qui peuvent profiter de cette offre 4 fois par année.

• Ville de Victoriaville:

La Ville a rénové un vieux stationnement du centre-ville (Stationnement Pierre-Laporte) pour en faire un stationnement écoresponsable verdissement et aménagements pour piétons, pour cyclistes et pour les véhicules électriques).

Communiquer les intentions

Mesure 40

Impliquer les employé(e)s

Exemples: former un comité sur la mobilité qui s'occupe de sensibiliser le personnel, effectuer le suivi des actions, prendre le pouls du personnel, chercher des sources de financement, organiser des activités corporatives, etc.

Mesure 41

Rendre l'information facilement accessible au personnel

Communiquer les actions et intentions sur diverses plateformes de communication (courriel, babillard, réseaux sociaux, etc.).

Mesure 42

Adopter une identité visuelle

Un logo, une signature ou une couleur exclusive aux communications en lien avec la mobilité durable peut faciliter la reconnaissance des actions.

Mesure 43

Planifier les interventions à l'aide d'un échéancier et assurer un suivi

Cette mesure permet de faire la différence entre une simple volonté et une véritable mise en action.

Exemple inspirant

• CorActive (Québec)

L'organisation proactive en navettage durable a réalisé une courte capsule vidéo afin de faire connaître ses actions et incitatifs.

Mesure 44

Instaurer un système de reconnaissance et des incitatifs

Exemple: organiser un concours avec tirage de prix pour souligner les efforts et la participation du personnel.

Mesure 45

Dédier une page web sur les actions posées en mobilité durable sur le site internet de l'organisation

Faire connaître les actions à l'externe peut favoriser le recrutement de main-d'œuvre (articles, vidéos, site web, réseaux sociaux, etc.).

Mesure 46

Développer des activités et outils de sensibilisation pour les nouveaux(elles) employé(e)s.

Dès l'embauche, le nouveau personnel devrait être mis au courant que son employeur encourage les déplacements durables.

Mesure 47

Soumettre les projets de mobilité durable aux Prix Leaders des CGD

Les employeurs qui mettent beaucoup d'effort en termes de mobilité durable peuvent faire reconnaître leur engagement via cet événement.

Mesure 48

5.7

Organiser des défis

Pour alimenter la motivation, l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance, votre organisation pourrait participer au *Défi sans auto solo*, au mois du vélo, à la journée sans ma voiture ou créer son propre défi/concours à l'interne.

saines habitudes de vie

Cultiver un engouement pour les

Mesure 49

Offrir du mentorat en navettage durable

Exemple : les cyclistes expérimentés peuvent être jumelés avec des débutants pour les accompagner lors de leur première sortie domicile-travail à vélo.

Mesure 50

Organiser des «midis conférences»

Inviter le personnel à assister à une conférence, un documentaire ou une vidéo sur la mobilité durable (ex : capsule vidéo sur la pratique du vélo 4 saisons).

Mesure 51

Offrir une boîte à lunch santé à prix réduit

Cette mesure permet d'encourager l'alimentation saine, de diminuer les déplacements en voiture sur l'heure du dîner et de garder du temps de pause pour les déplacements actifs (ex : prendre une marche après le dîner).

Mesure 52

Obtenir des rabais pour le personnel

Exemple: négocier une entente avec un gym, une boutique de sport ou un commerce de vélos/course.



Mesurer les résultats et bénéfices

Mesure 53

Déterminer des indicateurs de suivi et faire une évaluation avant et après la mise en place des mesures

Une réévaluation peut être refaite annuellement afin d'assurer un suivi optimal des mesures.

Mesure 54

Adapter les mesures en place selon les résultats obtenus

Exemples: ajouter, retirer ou modifier des mesures afin d'optimiser les résultats en fonction des besoins, des coûts, du temps disponible des ressources, etc.

Mesure 55

Avoir du plaisir!

Chaque personne a ses propres raisons de pratiquer le navettage durable, que ce soit pour la santé physique, l'environnement, la diminution du stress ou l'économie sur l'essence, mais cette pratique doit demeurer agréable et volontaire pour toutes et tous!



Exemples d'indicateurs de suivi:

Indicateurs en lien avec les ressources humaines:

- Recrutement
- Rétention du personnel
- Absentéisme
- Productivité et efficacité au travail
- Satisfaction/bien-être du personnel

Indicateurs économiques:

- Dépenses en déplacements professionnels
- Budget utilisé pour les retours garantis
- Coûts d'entretien du stationnement

Indicateurs sur l'utilisation des divers modes de transport et des infrastructures en place:

- Taux d'occupation du stationnement
- Taux d'utilisation des cases de stationnement réservées au covoiturage
- Taux d'utilisation des équipements (ex.: utilisation des supports à vélo, nombre d'emprunts de vélos en libre-service)
- Taux d'utilisation des bornes de recharge pour véhicules électriques
- Nombre de voitures électriques du personnel
- Utilisation du transport en commun
- Nombre de conducteurs et passagers inscrits à la plateforme de covoiturage
- Nombre d'équipes de covoiturages actives
- Nombre de déplacements/de kilomètres parcourus en auto solo
- Parts modales du navettage domicile-travail

Indicateur environnemental:

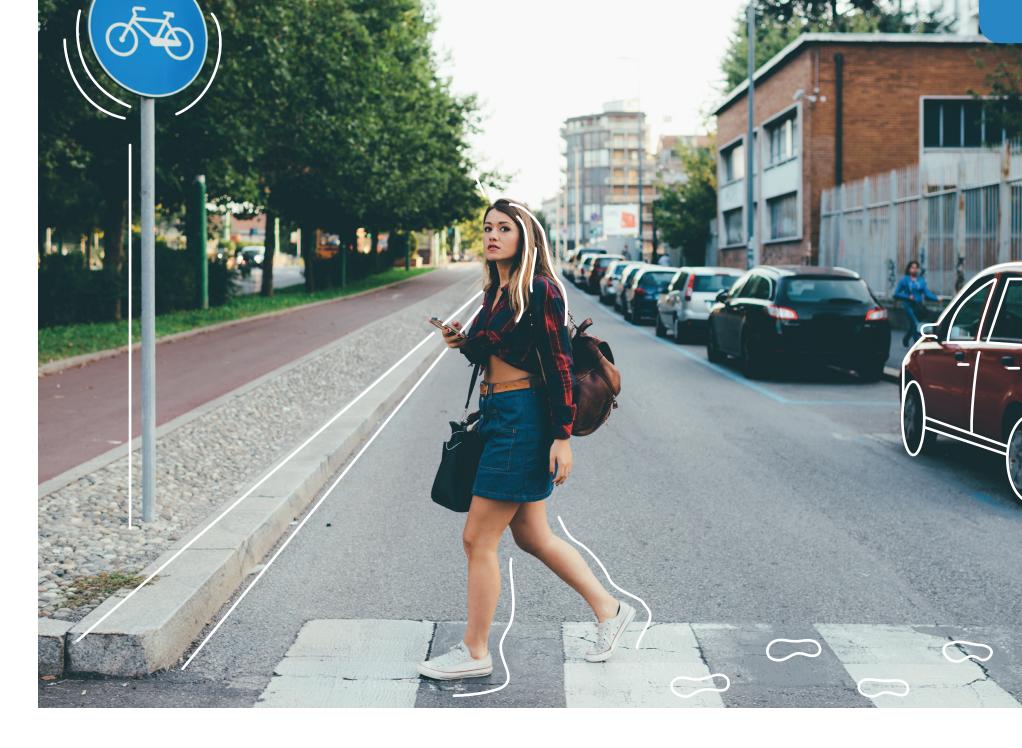
• Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Relancer la mobilité durable en contexte de pandémie

La pandémie a eu des impacts majeurs pour la plupart des domaines, et le secteur des transports n'a pas fait exception. L'utilisation des transports collectifs (ex.: covoiturage, autobus), déjà très faible en temps normal au Centre-du-Québec, a connu une chute en période de crise sanitaire. Plusieurs ressources et outils sont disponibles pour accompagner les gestionnaires d'organisation à relancer la mobilité durable (active et collective). En voici quelques-uns:

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA): « COVID-19 – Préparer un retour au travail différent» et « Guide pour soutenir les organisations québécoises dans la gestion du retour au travail (Covid-19)»

- o Conférence sur la gestion des risques liés à la reprise des activités
- o Conférence sur les stratégies pour continuer le télétravail
- o Conférence sur le déconfinement et la responsabilisation du personnel
- o Conférence sur le retour au travail et la santé psychologique
- o Conférence sur la pharmacogénétique et la reprise des activités
- o Guide sur la gestion du retour au travail



Documentation de l'INSPQ: «Mesures de prévention de la Covid-19 en milieu de travail»

o Mesures de prévention de la Covid-19 en taxi, covoiturage et transport adapté

Boîte à outils de Piétons Québec: «Ressources COVID-19»

- o Aménagements piétons en contexte de crise sanitaire
- o INSPQ | Covid-19 et saison hivernale
- o FCM | Réallouer l'espace de la rue dans le contexte de la Covid-19

Boîte à outils de Vélo Québec: «Rouler à vélo en temps de COVID-19»

- Guide du gestionnaire de réseaux cyclables et d'infrastructures de vélo de montagne en contexte de COVID-19
- o Code de conduite des cyclistes en temps de pandémie





404, rue Saint-Georges Drummondville (QC) J2C 4H4

www.crecq.qc.ca

Tél.: 819 475-1048

Aller travailler à pied, à vélo, en covoiturage ou en autobus? Pourquoi pas! Que ce soit pour l'environnement, pour la santé physique, pour diminuer le stress, pour économiser sur les frais de déplacement ou de stationnement ou simplement pour le plaisir, toutes les raisons sont bonnes pour pratiquer la mobilité durable. Ce guide propose, aux employeurs centricois, 55 façons d'encourager les déplacements actifs et collectifs auprès de leur personnel.

Partenaire financier





Libre et mobile au Centre-du-Québec bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.